

La partie principale de l'Auditoire a été construite en 1755. La famille Neufville -Villeroi gouverne alors le duché de Retz. Dans cet Auditoire, s'exerce la justice seigneuriale. A partir de la Révolution, il est transformé en tribunal républicain (tribunal du district de Machecoul)

Le 29 août 1804, l'Auditoire devient propriété de la commune pour 1 000 francs (incluant le « petit pré »). La mairie s'y installe progressivement au cours du XIX^e siècle.

Vers 1838, (M. Fouré, maire), des ailes sont ajoutées au corps principal de l'Auditoire. Les signes symboliques de la justice sont sculptés en relief au fronton de l'édifice. L'Auditoire remplit des fonctions judiciaires jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Années 1970-1980, Auditoire trop petit et peu adapté face à l'augmentation des services municipaux : nouveaux locaux pour la mairie.

En 1995, rénovation de l'Auditoire.

Au XXI^e siècle : bâtiment destiné principalement aux mariages, aux réceptions, et aux conférences.